

# SILCOAT LASURE HYDRO SATIN

## FICHE TECHNIQUE



### DÉFINITION / DESTINATION

Lasure d'imprégnation, de finition satinée, destinée à la protection et la décoration de toutes les boiseries verticales intérieures et extérieures.

Sa formule à base de résines polyuréthanes en phase aqueuse, garantit un film souple et résistant et assure une haute protection microporeuse et hydrofuge des bois neufs et anciens\*.

Sa consistance gélifiée évite les coulures et facilite l'application sur supports verticaux.

Séchage rapide pour un chantier dans la journée, ne craquelle pas.

### PROPRIÉTÉS

- Haute protection Anti-UV.
- Résiste aux forts écarts de températures.
- Microporeuse.
- Hydrofuge.
- Tendu parfait et garnissant.
- Sans odeur.
- Séchage rapide.

### CARACTÉRISTIQUES

<b>Emission COV</b>	Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/e) : 130 g/L (2010). Ce produit contient au maximum 25 g/L de COV.
<b>Classification AFNOR</b>	NFT 36-005 - famille I - classe 7b2
<b>Composant liant / type de résines</b>	Polyuréthane-acrylique en phase aqueuse
<b>Densité à 20°C ≈ (g/cm3)</b>	1,03 (+/- 0,03)
<b>Finition / Aspect</b>	Satin
<b>Brillant Spéculaire (Bs)</b>	60% (sous 60°) sur carte à contraste à 100µm
<b>Rendement</b>	12 m <sup>2</sup> /l/couche
<b>Séchage (sec hors poussière)</b>	45 min
<b>Séchage Recouvrable</b>	2 h
<b>Couleur</b>	Base à teinter
<b>Conditionnement</b>	9 L – 2L5 L – 0L75

\* Les valeurs sont données pour le produit blanc, varient en fonction du relief, de l'absorption du support et de la dilution du produit. Les temps de séchage sont déterminés sous une température de 23°C et 50% d'humidité relative.

## MISE EN ŒUVRE

Elle devra être conforme au DTU 59.1 en vigueur.

**IMPORTANT** : conformément à la Norme NF T34-202, en extérieur, la nuance «incolor» ne peut être employée seule, mais nécessairement en combinaison avec 2 couches de lasure teintée, ce qui permet de ne pas trop foncer le bois.

**Avant toute application en extérieur, assurez-vous de vérifier la compatibilité des teintes à l'aide du Nuancier Bois**

**Les teintes incompatibles sont signalées par le pictogramme** 

Bien homogénéiser le produit avant son application.

Adapter la préparation des supports selon leur état et leur nature (nettoyage, lessivage/rinçage, ponçage, grattage, dégraissage, rebouchage, époussetage...).

Le fond doit être propre, sec et non gras.

Le bois sera poncé (grain 80). Ceux contenant des résines non fixées ou des oléorésines seront dégraissés.

Les anciens vernis seront éliminés.

Les anciennes lasures, saines et homogènes, seront poncées (grain 80-100).

Si la lasure est dégradée, poncer pour revenir au bois brut.

Si nécessaire, appliquer un produit de traitement insecticide-fongicide. Sur bois contaminés gratter, nettoyer puis traiter avec un produit de traitement adapté.

<b>Conditions climatiques</b>	En travaux d'intérieur : température ambiante de mise en œuvre : 12°C ≤ T°C ≤ 35°C Hygrométrie ambiante de mise en œuvre : ≤ 65 % H.R.  En travaux d'extérieur : température ambiante de mise en œuvre : 12°C ≤ T°C ≤ 35°C Hygrométrie ambiante de mise en œuvre : ≤ 80 % H.R.  Ne pas appliquer sur support ruisselant, par mauvais temps (gel, pluie...). Ni en plein soleil ou par grand vent. Ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 12%.
<b>Dilution</b>	Prêt à l'emploi. Ne pas diluer.
<b>Nombre de couches</b>	En extérieur, appliquer 3 couches. En intérieur, appliquer 2 couches En entretien, appliquer 1 à 2 couches.
<b>Matériel d'application</b>	Brosse spéciale lasure. Rouleau. Pistolet airless.
<b>Nettoyage des outils</b>	À l'eau, immédiatement après usage.
<b>Conservation</b>	12 mois en emballage d'origine, non entamé, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

## ENVIRONNEMENT & PROTECTION

### Recommandations et précautions d'emploi

Lire l'étiquette avant utilisation.

Respecter les précautions d'emploi : fiche de données de sécurité disponible chez le distributeur ou sur le site [www.espacedoc.fr](http://www.espacedoc.fr).

### Environnement & Protection

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts.

Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides.

Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

### Traitement des déchets



Éliminer le contenu/récipient comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales

Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contacter les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.